

Interroger un document historique

Séance 2 – Phase 3

Les supplices sous l’Ancien

Prolongements : l’enseignant explique aux élèves que dans la France de l’Ancien Régime, un régicide est puni par l’écartèlement. Il s’agit d’un supplice particulièrement cruel, utilisé pour donner la mort par la séparation simultanée des quatre membres du tronc du corps humain. On liait ses membres aux quatre chevaux de trait, puis on pratiquait des entailles aux jointures, afin de faciliter la rupture.

Enfin, il peut lire le texte ci-dessous qui relate, dans le détail, les souffrances appliquées à Ravillac.

« Quand Ravillac apparaît, la foule se précipite pour le mettre en pièces, hurlant à la mort, et les gardes ont la plus grande peine à le dégager. Le régicide est d'abord conduit à Notre-Dame pour faire amende honorable, en chemise, un cierge à la main. De là, on le mène à la place de Grève.

La foule est tellement dense, tellement hostile, qu'il faut plus d'une heure pour franchir la courte distance. Arrivé sur la place au milieu des cris de haine, Ravillac est étendu et ligoté sur une claie. On lui brûle au soufre fondu le poing qui avait tenu le couteau. On lui déchire les chairs à l'aide de tenailles rougies au feu. Ce sont les seuls moments où l'on entend gémir Ravillac. Ses plaies sont arrosées d'un mélange de cire, de soufre et de plomb fondu.

Ravaillac est alors détaché de la claie et lié aux quatre chevaux qui doivent l'écarteler. C'est la phase finale du supplice. Elle va durer une demi-heure. En raison de l'incroyable résistance du régicide, peut-être aussi de la lassitude des chevaux qui attendent depuis des heures au milieu des cris déchaînés de la foule, rien ne se passe; des gentilshommes montent alors sur les chevaux pour les stimuler, d'autres s'attellent aux cordes pour aider à tirer. Enfin, les articulations de Ravaillac cèdent et les membres disjointes sont aussitôt happés par la foule qui s'en empare, les coupe en morceaux et, pour finir, les brûle.

Ses parents sont forcés à l'exil sous peine de mort, ses biens saisis, sa maison à Angoulême détruite avec interdiction d'utiliser le terrain pour bâtir. Ses frères et sœurs sont contraints à changer de nom sous peine de mort. »

Sources : <http://www.histoire-en-questions.fr/personnages/henri4execution.html>